

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 101 (1965)

**Heft:** 34

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp.: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.  
 Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379  
**PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE**

## Election du roi des oiseaux

(Episode du conte de Grimm : le Roitelet)



Lithographie en quatre couleurs d'Helen Kasser, éditée par le « Schweizerische Lehrerverein ». Les oiseaux apparaissent en brun, rouge et noir sur le fond clair, en une harmonie de couleurs particulièrement vivante. Dimensions de l'image 510 x 730 mm, adaptée au passe-partout A 1 594 x 840. L'édition numérotée et signée par l'auteur comprend 250 exemplaires. La lithographie est exposée au Pestalozzianum de Zurich, à la Schulwarte de Berne, au Kunsthaus de Aarau et à l'Institut für Erziehungs- und Unterrichtsfragen, à Bâle. Les membres du corps enseignant peuvent l'acquérir aux conditions précisées en page 618 de ce numéro.

## comité central

### Etes-vous correspondant de journaux ?

La Commission de presse du futur Congrès de Montreux de la Société pédagogique romande souhaiterait entrer en contact avec les nombreux collègues qui exercent des fonctions de correspondants auprès des divers journaux cantonaux et régionaux. Aussi se permet-elle de prier tous ceux d'entre eux qui seraient disposés, en cas de besoin, à collaborer avec elle, de bien vouloir s'annoncer dès que possible à son président, M. Claude-Henry Forney, av. Ruchonnet 11,

1800 Vevey, en précisant les noms des rédactions dans lesquelles ils sont introduits. La commission les en remercie vivement d'avance.

### Assemblée des délégués SPR

Par décision du Comité central de la SPR, l'assemblée ordinaire des délégués a été fixée au samedi 20 novembre prochain à Yverdon. Nous prions les intéressés de bien vouloir réserver cette date.

A. Veillon, prés. SPR.

## vaud

# Pour mieux enseigner Crêt-Bérard 65

## Ecole moderne

Le programme des cours ainsi que le bulletin d'inscription ont paru dans l'*« Educateur »* No 33 du 24 septembre ; nous vous invitons à vous y référer. Délai d'inscription : 10 octobre.

### HORAIRE DE TRAVAIL

#### Lundi 25 octobre

9 h.	Ouverture des cours et organisation
9 h. 30 - 12 h.	Cours
12 h. 15	Dîner
14 h. - 16 h.	Cours
16 h. 15	Thé
17 h.	Cours pour le groupe 3. Conférence pour les autres participants
19 h.	Souper
20 h. 30	Concert

#### Mardi 26 octobre

7 h. 20	Déjeuner
8 h. - 12 h.	Cours
12 h. 15	Dîner
14 h. - 16 h.	Cours
16 h. 15	Sortie
—	Souper retardé
	Soirée libre

#### Mercredi 27 octobre

7 h. 20	Déjeuner
8 h. - 11 h. 30	Cours
12 h.	Dîner, puis clôture

Pour le programme culturel — conférence et concert — veuillez consulter le prochain *« Educateur »*.

Pour tous renseignements complémentaires, le responsable des cours — J.-Fr. Ruffetta, Praz-Sort 4, 1030 Bussigny, tél. (021) 89 13 19 — est à votre entière disposition.

Comité central.

Vu le succès du cours organisé l'hiver passé, la Guilde de Travail prévoit à nouveau cette année des séances de travail permettant aux participants de faire un large tour d'horizon de la pédagogie Freinet.

1. Buts poursuivis, conditions de modernisation, comment démarrer, organisation de la classe.
2. L'expression libre, base de l'apprentissage de la langue. Le texte libre et son exploitation.
3. Les échanges. Correspondance interscolaire collective et individuelle.
4. Les techniques d'impression. Limographie, imprimerie, linogravure. Le journal scolaire.
5. La coopérative scolaire. Préparation à la vie civique et communautaire. Conception nouvelle du rôle de la coopérative. Organisation, questions pratiques.
6. Le calcul. Les brevets. Les bandes programmées. Le calcul vivant.
7. Techniques artistiques. L'expression libre par le dessin, la peinture, les monotypes, etc. La part du maître.
8. Enquêtes, entretiens libres, conférences d'enfants, albums.
9. Organisation du travail. Plans de travail. Fiches-guides. Mobilier. Matériel et outils. Les fichiers. Installations.
10. Les techniques audio-visuelles.

Conclusions. Pour aller plus loin. Autres techniques.

Le cours s'étendra d'octobre 1965 à juin 1966 et sera accompagné de séances de travail pratiques et de visites de classes. Les participants seront convoqués personnellement à la première séance, prévue le 4 novembre, à 17 heures, collège avenue Davel 1, Lausanne, et nous fixerons ensemble les dates des réunions suivantes.

Finance : Fr. 20.— (pour matériel fourni).

Inscriptions : jusqu'au 14 octobre auprès de M. Marcel Yersin, Levant 63, Lausanne. Nombre limité.

Ce cours n'a pas pour but de répandre certains trucs et procédés, ni de faire croire qu'en utilisant les outils présentés il sera facile de réaliser la classe moderne de ses rêves. Son but est seulement de conseiller et d'aider dans leurs premiers pas ceux qui désirent reconstruire leurs techniques de travail dans l'esprit d'une école mieux adaptée à notre temps.

Le comité.

## La Guilde du théâtre

D'entente avec le Centre dramatique romand, une guilde a été créée il y a quelques années afin de permettre à un public de plus en plus large de se rendre au théâtre aussi facilement qu'au cinéma :

Le Centre dramatique accorde, en effet, aux membres de la Guilde du théâtre d'*importantes réductions* sur tous les spectacles qu'il organise à Lausanne, aussi bien au Théâtre municipal qu'à celui des Faux-Nez.

Citons également, parmi d'autres avantages, un système de *prélocation* et le service gratuit de la collection «Panorama» (programmes et cahiers de documentation).

Des périodiques «Panorama» et des prospectus nous sont offerts ; que tous ceux que cela intéresse en informent sans retard notre secrétaire central.

Adresse : Guilde du théâtre, 2, rue de l'Ale, Lausanne.

## Compléments de salaires communaux

Les communes de *Dommartin* et *Sullens* verseront une indemnité annuelle de 600 francs aux membres de leur personnel enseignant, et ce dès le 1er janvier 1966.

A ajouter à une liste déjà longue !

## Université populaire de Lausanne

Le programme pour le semestre d'hiver de cette intéressante institution nous a été remis : il est très varié.

Les cours, qui débuteront le 18 octobre, apporteront à tous ceux qui auront la possibilité matérielle de les suivre un enrichissement certain.

*Le Comité central.*

## AVMG — Cours de danse de salon

Sous les auspices de l'AVMG (Association vaudoise des maîtres de gymnastique), nous organisons un cours de danse de salon (dances modernes et traditionnelles) cinq mercredis après-midi, de 14 h. 30 à 16 h., dès le 3 novembre et jusqu'au 1er décembre 1965. Les cours seront donnés par M. F. de Roy, en son studio, rue Caroline 7 bis à Lausanne. (Coût : Fr. 35.— à 40.—.)

Nous invitons tout spécialement les messieurs à s'inscrire, les cavalières étant toujours fort nombreuses. L'ambiance est très détendue et les progrès sont rapides !

Inscription jusqu'au 13 octobre auprès de M. J.-P. Paquier, Villardiez 18, 1009 Pully. Tél. 28 49 78.

# neuchâtel

## Caisse de remplacement

Au cours de l'hiver 1964-1965, le Département de l'instruction publique donnera suite à la demande du Comité central concernant la fusion des caisses de remplacement des Corps enseignants primaire et secondaire.

W. G.

## Cartel

Une assemblée des délégués du cartel VPOD a été convoquée le 22 septembre à Neuchâtel.

On y a appris que le Conseil d'Etat a fait appel au Dr Kaiser pour une expertise complémentaire du Fonds de retraite. Le résultat en sera donné au gouvernement par l'expert le 4 octobre prochain. L'effectif des associations groupées dans le cartel se monte à 1109

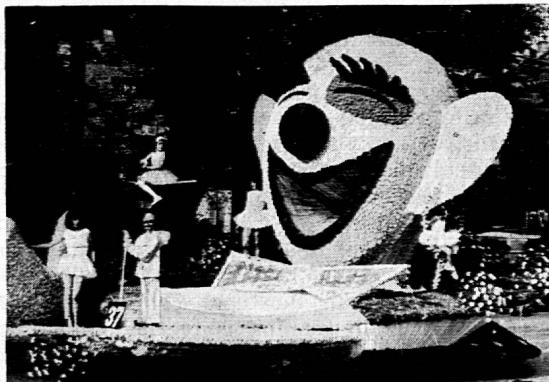
membres qui seront représentés au Comité du Fonds par huit délégués (2 des secondaires, 2 de la SPN, 1 de Perreux, 1 cantonnier, 1 de l'administration cantonale, 1 représentant des communes).

M. Gilbert Philippin, notre collègue de Peseux, à qui le président, M. Kurz, souhaite la bienvenue, remplace Mlle H. Troesch au cartel.

Une nouvelle section syndicale, issue des fonctionnaires cantonaux, est en formation et se rattachera au cartel.

Un premier contact heureux a eu lieu avec le nouveau conseiller d'Etat M. Rémy Schläppy. Nous avons pu d'ores et déjà lui faire part de nos désiderata. M. Schläppy vient d'entrer dans la VPOD.

Une campagne pour la revvalorisation de nos traitements va être entreprise incessamment. Nous en avons informé le Conseil d'Etat par lettre. Les organes syndicaux d'abord puis la presse en général en seront



1925

Le dimanche 3 octobre à 15 heures

GRAND CORTÈGE ET CORSO FLEURI  
DE LA FÊTE DES VENDANGES  
DE NEUCHÂTEL  
QUI FÊTE SON 40e ANNIVERSAIRE

1965

sur le thème :  
**LA BOUTIQUE AUX CHIMÈRES**

saisis. Une longue discussion sur la base d'un plan de campagne détaillé, fort bien établi par M. W. Schupbach, fait bien augurer du sérieux avec lequel les revendications seront engagées. Nous sommes vivement reconnaissants envers le secrétaire fédératif de ses clairvoyantes initiatives et de son dévouement.

W. G.

### **SPN — District de Neuchâtel**

Une soirée d'information à ne pas manquer :  
Mardi 5 octobre 1965 à 19 h. 30, salle du chant du Collège de la Promenade, Neuchâtel :

#### **Révolution dans l'enseignement : l'enseignement programmé**

Exposés de MM. Philippe Muller, professeur de psychologie à l'Université de Neuchâtel, et Gilbert Métraux, licencié en sciences pédagogiques, du Service de

la recherche du Département de l'instruction publique du canton de Genève.

Les collègues des autres sections de la SPN intéressés par ce sujet sont cordialement invités.

### **Caissiers des sections**

A l'usage des comités de section :

Neuchâtel : Mlle Lucie Gaschen, 17, Ribaudes, 2000 Neuchâtel.

Boudry : M. Marc-Antoine Grandjean, 80, Louis-Favre, 2017 Boudry.

Val-de-Travers : M. Georges Müller, 38, Grand-Rue, 2108 Couvet.

Val-de-Ruz : M. Jules-Auguste Girard, 2065 Javagnier.

La Chaux-de-Fonds : Mme Blanche-Andrée Girard, 85, Temple-Allemand, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Le Locle : M. Pierre Brossin, 7, Cardamines, 2400 Le Locle.

**assurance**

## **scolaire neuchâteloise**

Chaque automne, le corps enseignant distribue aux élèves des deux premières classes primaires le matériel de l'**ASSURANCE SCOLAIRE NEUCHATELOISE**, œuvre éducative d'assurance et de prévoyance mise sur pied par la  
**Caisse cantonale d'assurance populaire**  
avec l'appui de l'Etat de Neuchâtel.

## **jura bernois**

### **Echos du Grand Conseil**

Dans sa session de septembre, le Grand Conseil bernois s'est occupé et préoccupé de diverses questions scolaires, dont deux très importantes, la loi sur la formation du corps enseignant et un rapport sur les grandes tâches de l'instruction publique.

### **15 ans d'illégalité**

La loi sur les écoles normales qui est actuellement en vigueur date de 1875 ; même si elle a subi au cours des âges certaines améliorations et modifications, c'est dire qu'elle ne convient plus aux conditions présentes.

La loi-cadre proposée aux députés en première lecture tient essentiellement compte des exigences actuelles, mais elle peut être rapidement adoptée à une nouvelle situation, les questions essentielles étant réglées par ordonnance et décret. Les sections de cette loi traitent de la formation du corps enseignant primaire, de celle des maîtres secondaires, de gymnase, des maîtresses ménagères et des jardinières d'enfants. Désormais, le nombre des écoles normales n'est plus limité ; celles-ci peuvent exister avec ou sans internat. La durée des études est une compétence qui appartiendra désormais au Grand Conseil. Les membres des com-

missions d'écoles normales pourront être réélus deux fois, étant ainsi en fonction pendant 18 ans au maximum.

Dans son rapport, M. Moine, directeur de l'instruction publique, a tenu à préciser que cette nouvelle loi était devenue indispensable, car depuis 15 ans on nageait dans l'illégalité, notamment par l'ouverture de nouvelles écoles normales, la création de cours spéciaux et les branches même de l'enseignement. Evoquant le problème de la pénurie d'enseignants, il pense que c'est avant tout une question sociale et morale qui ne peut être réglée par une loi. Beaucoup de jeunes n'embrassent pas l'enseignement à cause de la crise d'autorité que l'on vit actuellement ; et le directeur de l'instruction publique de regretter que certains instituteurs favorisent cette crise en sapant eux-mêmes l'autorité à tous les échelons. A l'article 10, le Conseil exécutif a prévu que tout maître patenté soit tenu d'enseigner durant deux ans au moins dans une école publique du canton, sous réserve de restituer à l'Etat une part des frais que celui-ci a assumés. M. Moine défend le point de vue gouvernemental, estimant avec raison sans doute que les jeunes, filles ou garçons qui entrent à l'Ecole normale en n'ayant pas le désir d'enseigner durant deux ans au moins, n'y ont

pas leur place ; ils occupent en effet celles d'autres jeunes gens qui se seraient voués avec plaisir à l'enseignement.

Si, en votation finale, la loi a été acceptée par 122 voix sans opposition, divers points ont été renvoyés à la commission d'étude en vue de la deuxième lecture, entre autres le passage qui officialise l'organisation des cours spéciaux et celui qui fixe la durée minimum d'enseignement obligatoire dans les écoles publiques, la proposition du gouvernement de la fixer à deux ans ayant toutefois été retenue.

### Trop de remplaçants

Dans le rapport de gestion de la direction de l'instruction publique qu'il eut la tâche de présenter, notre collègue M. Maurice Péquignot, de Saignelégier, releva que, des différents étages de la pyramide que forme la DIP, l'école primaire, bien que représentant la base de l'édifice, ne constitue pourtant pas la préoccupation majeure des responsables de ce département. Néanmoins, la pénurie de maîtres primaires reste grande ; mais les mesures prises depuis quelques années (cours spéciaux, ouverture d'écoles normales et de classes de raccordement) commencent à porter leurs fruits. Les candidats sont plus nombreux, mais chez les jeunes filles plus que chez les jeunes gens ; à l'avenir, toujours plus de classes moyennes devront donc être confiées à des institutrices.

Au niveau de l'école secondaire, un gros problème est constitué par le nombre accru de remplacements, près de 1500, assurés principalement par des non-brevetés. Cette situation est lourde de conséquences pour la bonne instruction des élèves. Malgré toute la bonne volonté des remplaçants — beaucoup ne cherchant dans les stages qu'ils accomplissent à l'école qu'un apport financier qui leur permette de poursuivre leurs études, but principal en vue — il en résulte un enseignement disparate et désordonné qui risque de compromettre l'avenir des élèves qui se destinent à une école moyenne supérieure. Si l'enseignement secondaire n'est pas assuré par des maîtres qualifiés, l'ouverture de nouvelles classes semble inutile.

### Heures supplémentaires

La participation de l'Etat aux indemnités versées pour l'enseignement supplémentaire et pour la direction des écoles primaires et moyennes est fixée par décret et elle est fonction de la classe à laquelle appartient la commune pour les traitements. Le pourcentage varie donc entre 20 et 65 %.

Les indemnités versées par les communes seront prises en considération pour le calcul de la part de l'Etat jusqu'à 9 francs pour heure d'enseignement supplémentaire à l'école primaire. Une proposition de fixer une indemnité de 360 francs par heure annuelle a été rejetée.

Pour l'école secondaire, l'heure annuelle sera de 500 francs pour l'enseignement des langues et des sciences, et de 400 francs pour les autres branches (?!).

### Aide aux écoles enfantines

Un décret fixe aussi les prestations financières de l'Etat en faveur des écoles enfantines et de l'assurance des maitresses de ces écoles. Ces prestations seront versées à certaines conditions, celles que le traitement versé par le propriétaire de l'école comprenne au mini-

mum une rétribution fondamentale annuelle de 7740 francs, 10 % de rétribution fondamentale non assurée et des allocations de renchérissement d'un pourcentage égal à celui versé au Corps enseignant.

### Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire

#### Cours : L'enseignement de la rédaction

**Direction du cours :** M. Pierre Henry, maître à l'école d'application, Porrentruy.

**Lieu du cours :** Delémont, château, 2e étage, salle de travaux manuels.

**Début du cours :** mercredi 6 octobre à 9 h.

**Horaire de travail :** de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

**Durée du cours :** 2 jours.

**Clôture du cours :** jeudi 7 octobre à 17 h.

#### Programme de travail :

1. L'élocution et le vocabulaire
2. Le choix des sujets
3. Quelques procédés traditionnels
4. Enquêtes et compositions par équipes
5. Le texte libre
6. La correspondance usuelle
7. La correction des travaux

**Matériel à se procurer :** classeur et feuilles format A 4.

**Finance d'inscription :** Fr. 3.— pour les membres ; Fr. 5.— pour les non-membres.

### Bulletin de l'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale des instituteurs, Porrentruy

Le quatrième Bulletin annuel de cette association sort de presse. « Un pays conté par ses enfants » contient dix-neuf des travaux réalisés par les écoliers jurassiens dans le cadre du concours qu'organisa l'Exposition nationale de Lausanne. L'opusculle est honoré d'un avant-propos de M. Jean-Paul Pellaton, professeur à l'Ecole normale des institutrices, Delémont. Le lino original de couverture est l'œuvre du peintre et sculpteur Laurent Boillat de Delémont. Douze clichés de Pro Jura rehaussent la présentation du bulletin. En publiant « Un pays conté par ses enfants », l'Amicale tient à révéler à un vaste public la richesse et la diversité des œuvres présentées par les écoliers jurassiens.

« Un pays conté par ses enfants » est en vente au prix de 4 francs l'exemplaire chez M. Rais Georges, inst., président de l'Amicale, ch. du Puits 4, 2800 Delémont.

### L'INSTITUTION DE LAVIGNY

Centre neurologique et éducatif de la Société romande en faveur des épileptiques, cherche **MAITRESSE ENFANTINE** pour une dizaine d'enfants. Entrée en fonctions en novembre, ou selon date à convenir.

Offres avec curriculum vitae à la Direction de l'Institution, 1171 Lavigny (Vaud). Pour renseignements complémentaires, tél. 76 55 81.

## partie pédagogique

# Les écrivains, témoins du peuple

C'est dans la collection « J'ai lu l'essentiel », aux éditions Ditis, une anthologie présentée par F. et J. Fourestié, une suite de textes passionnantes allant du XIIe siècle au XIXe, dus à des auteurs classiques ou au contraire à des écrivains peu connus, voire oubliés.

Le but de ce volume — 500 pages pour 100 sous — est de « retrouver le réel » écrivent les auteurs dans une remarquable introduction. « Nous avons voulu réunir ici des témoignages, sobres et vrais, sur la vie populaire. Nous en avons retenu les thèmes majeurs : la misère et la faim ; la mort ; la tendresse, la charité et la reconnaissance ; la dureté, la haine, la révolte et la vengeance ; le travail ; les fêtes ; la religion et les coutumes rituelles. »

Voici donc un outil qui permettra de rendre plus vivantes les leçons d'histoire. En particulier, le maître d'école sera en mesure de mieux évoquer ce XIXe siècle au sujet duquel tant de jeunes recrues se plaignent d'avoir été peu ou mal informées.

« Moins de batailles, moins de détails sur ces crises politiques, mais que l'on nous dise comment vivaient ceux qui nous ont précédés. » C'est là un vœu souvent rencontré lors de l'enquête effectuée cette année à propos de l'enseignement de l'histoire.

*Voici quelques pages tirées de ce volume :*

\* \* \*

Le « Grand siècle », Versailles, Louis XIV, les classiques : chacun est suffisamment informé à ce sujet. Mais, s'est-on arrêté à ce passage tiré des « Caractères » :

« Il y a des misères sur la terre qui saisissent le cœur. Il manque à quelques-uns jusqu'aux aliments ; ils redoutent l'hiver ; ils appréhendent de vivre. L'on mange ailleurs des fruits précoces ; l'on force la terre et les saisons pour fournir à sa délicatesse : de simples bourgeois, seulement à cause qu'ils étaient riches, ont eu l'audace d'avaler en un seul morceau la nourriture de cent familles.

Et voici qu'à La Bruyère fait écho une « relation » de saint Vincent de Paul, écrite en 1652 pour faire connaître à Paris la vérité sur les maux de l'époque :

« Sur 450 malades, les habitants, ne pouvant plus les soulager, en ont fait sortir deux cents que nous avons vu mourir peu à peu étendus sur les grands chemins ; le plus grand nombre qui nous reste peut à peine avoir un petit morceau de pain. Nous n'en donnons qu'à ceux qui mourraient sans ce secours. La nourriture ordinaire est des souris auxquelles ils font la chasse, tant ils sont pressés de la faim ; ils dévorent les racines que ces animaux ne peuvent consommer. Enfin, l'on ne peut exprimer ce que l'on voit... Il ne se passe point de jour qu'il ne meure plus de 200 personnes de faim dans les deux provinces... »

Nous assurons avoir vu de nos propres yeux, entre Reims et Rethel, des troupeaux, non pas de bêtes, mais d'hommes et de femmes, aller aux champs remuer la terre comme des pourceaux pour y trouver quelques racines, et, comme ils n'en arrachent que de méchantes

et à moitié leur saoul, ils deviennent si faibles qu'ils n'ont plus même la force de chercher leur vie.

Le curé de Boult nous a assuré avoir enterré de ses paroissiens morts de faim ; les autres n'ont vécu que de pailles hachées et mêlées avec de la terre dont ils composent un manger que l'on ne peut appeler pain. »

\* \* \*

Jean-Henri Fabre, l'entomologiste, écrit en tête de ses « Souvenirs » :

« Le populaire n'a pas d'histoire : jugulé par le présent, il ne peut songer à garder le souvenir du passé. Ce seraient cependant archives instructives entre toutes, et réconfortantes et pieuses, que les paperasses de famille nous disant ce qu'ont été les nôtres, nous parlant de leurs patientes luttes contre l'âpre destinée, de leurs tenaces efforts pour édifier, grain de sable par grain de sable ce que nous sommes aujourd'hui. En intérêt individuel, nulle histoire ne vaudrait celle-là. Mais par la force des choses, le foyer s'abandonne et, la nichée envolée, le nid est méconnu. »

Ecouteons ce récit d'une soirée à la campagne, en 1830, au temps du grand-père de votre grand-père, peut-on dire à nos élèves :

### Le souper

« L'heure du repas venue, grands et petits nous prenions place autour de la longue table, sur un double banc, planche de sapin à quatre chevilles boiteuses. Nous y trouvions chacun notre écuelle avec cuiller d'étain.

A l'extrême bout de la table restait en permanence jusqu'à consommation, enveloppée d'un linge en toile fleurant bon la lessive, l'énorme miche de seigle, de l'ampleur d'une roue de voiture. D'un coup de tranchoir, le grand-père en détachait de quoi suffire aux besoins du moment ; puis il subdivisait la pièce entre nous tous avec le couteau auquel seul il avait droit. A chacun maintenant de détailler son morceau, de le rompre entre les doigts et de garnir à sa guise son écuelle.

Venait alors le rôle de l'aïeule. Une marmite pansue chantait à gros bouillon sur la flambée de l'âtre. Il s'en exhalait un savoureux fumet de raves et de lard. Armée d'un plongeon en fer étamé, la grand-mère y puisait, pour chacun de nous, d'abord le bouillon, de quoi tremper le pain ; puis, dominant l'écuelle comble, la part de raves et le morceau de jambon, mi-partie gras et maigre. A l'autre bout de la table était la cruche d'eau, laissée à la pleine discréption des altérés. Ah ! le bel appétit, le gai repas surtout quand un fromage blanc, produit de la maison, venait compléter le régal !

A côté de nous, flambait l'énorme cheminée où, par les grands froids, se consument des troncs d'arbres entiers. Dans un angle de ce foyer monumental, verni par la suie, faisait saillie, à hauteur convenable, une lame d'ardoise, luminaire des veillées. On y brûlait des éclats de pin, choisis parmi les plus translucides, les mieux imprégnés de résine. Il en rayonnait dans la pièce une clarté rougeâtre, fuligineuse, qui économisait l'huile de noix du lampion à bec.

Les écuelles épuisées, la dernière miette de fromage cueillie, l'aïeule reprenait sa quenouille au coin du feu, sur un escabeau. Nous, les petits, garçons et filles, accroupis sur les talons, et tendant les mains vers la réjouissante flambée de genêts, nous faisions cercle autour d'elle, l'écoutant de toutes nos oreilles. Elle nous racontait des histoires, peu variées, il est vrai, merveilleuses toutefois et bien accueillies parce que le loup y intervenait souvent. Ce loup, héros de tant de récits qui vous donnaient la chair de poule, j'aurais bien voulu le voir. Le pâtre a toujours refusé de m'admettre de nuit dans sa hutte de paille, au milieu du parc.

Quand on avait assez parlé de l'odieuse bête, du dragon et de l'aspic, et que le luminaire à bûchettes résineuses jetait ses dernières rougeurs, on allait dormir de ce doux sommeil que donne le travail. Comme le plus jeune de la maisonnée, j'avais droit au matelas, un sac bourré de balle d'avoine. Mes camarades ne connaissant que la paille. »

\* \* \*

### JACQUOU LE CROQUANT

*Eugène le Roy*

Cette émouvante évocation de la paysannerie péri-gourdine se situe dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a fait l'objet d'un excellent résumé dans une BT de la collection Freinet. Le livre entier pourrait se lire à des élèves du degré supérieur.

### Le pain

« La nuit noire venue, le chalé fut allumé, et ma mère ayant fini avec le cochon, découvrit la tourtière où cuisait un ragoût de pommes de terre pour notre souper. Après l'avoir goûté, elle y ajouta quelques grains de sel, et mit sur la table trois assiettes et trois cuillers de fer rouillées quelque peu. De gobelets, elle ne mit que deux, pour la bonne raison que nous n'en avions pas davantage : moi, je buvais dans le sien. Après cela, elle alla tirer le boire dans le petit cellier attenant à la maison et, étant rentrée, mit la tourtière sur la table. De ce temps, mon père, revenu de la grange où il avait été soigner les bœufs, avait tiré de la maie une grande tourte plate de pain de mœteil, seigle et orge, avec des pommes de terre râpées et, après avoir fait une croix sur la sole avec la pointe de son couteau, se mit à l'entamer. Mais c'était tout un travail : cette tourte était la dernière de la fournée faite il y a près d'un mois, de manière qu'elle était dure en diable, un peu gelée peut-être, et criait fort sous le couteau que mon père avait grand-peine à faire entrer. Enfin, à force, il en vint à bout ; mais, en séparant le chanteau, il vit qu'il y avait dans la mie, par places, des moisissures toutes vertes.

— C'est bien trop de malheur ! fit-il.

On dit : « Blé d'un an, farine d'un mois, pain d'un jour » ; mais ce dicton n'était pas à notre usage. Nous attendions toujours la moisson avec impatience, heureux lorsque nous pouvions aller jusque-là sans emprunter quelques mesure de seigle ou de baillarge ; et pour le pain, nous ne le mangions jamais tendre : on en aurait trop mangé.

Si mon père se faisait tant de mauvais sang pour un peu de pain perdu, c'est qu'autrefois chez les pauvres on en était très ménager. Le pain, même très noir, dur et grossier, était une nourriture précieuse pour ceux qui vivaient en bonne partie de châtaignes, de pommes de terre et de bouillie de blé d'Espagne. Puis les gens

se souvenaient des disettes fréquentes autrefois, et avaient oui parler par leurs anciens de ces famines où les paysans mangeaient les herbes des chemins, comme des bêtes, et ils sentaient vivement le bonheur de ne pas manquer de ce pain sauveur. Aussi pour le paysan, ce pain, obtenu par tant de sueurs et de peines, avait quelque chose de sacré : de là ces recommandations incessantes aux petits drôles de ne point le prodiguer.

Mon père resta un bon moment tout estomaqué, regardant fixement le pain gâté ; mais qu'y faire ?...

Il coupa donc trois morceaux de pain, ôtant à regret le plus moisi et le jetant à notre chienne, puis nous nous mêmes à souper. Il n'y avait pas grande différence entre notre ragoût et la pâtée du cochon : c'était toujours des pommes de terre cuites dans de l'eau ; seulement, dans notre manger, il y avait un peu de graisse rance, gros comme une noix, et du sel.

Avec un souper comme ça, on ne s'attarde pas à table ; pourtant nous y restâmes longtemps, car il fallait avoir de bonnes dents pour mâcher ce pain dur comme la pierre. Aussitôt que nous eûmes fini, ma mère me mena dehors, puis me mit au lit. »

### Le feu

« En ce temps-là, les allumettes chimiques étaient inconnues, du moins dans nos pays, et nous conservions le feu sous la cendre ordinairement. Quelquefois, lorsqu'il se trouvait éteint, il fallait en aller querir dans un vieux sabot, chez les voisins qui en donnaient de bonne grâce, à charge de revanche. Il n'y avait que les aubergistes dans les bourgades qui le refusaient les jours de fête ou de foire parce que ça portait malheur. Quelquefois il fallait courir assez loin, comme nous autres qui allions chez la Mion de Puymaigre ; mais ici nous ne connaissions ni le pays ni les voisins. Heureusement, il y avait dans le tiroir du cabinet des pierres à fusil que mon père ramassait lorsqu'il en trouvait et taillait pour s'en servir au besoin. Ma mère en prit une, et à force de battre contre avec la lame de son couteau fermé, elle finit par mettre le feu, et bientôt, avec des feuilles mortes, des herbes et des brindilles, en soufflant ferme, la flamme brilla dans l'âtre. »

\* \* \*

En 1830, Paris comptait quelque 25 000 ouvriers du bâtiment. On montait de la province à la capitale pour travailler dur ; on dépensait peu, on tâchait de ramener le plus d'argent possible à la maison... comme les étrangers sur nos chantiers de barrage. Parmi ces hommes, un maçon qui sort de l'ordinaire, Martin Nadaud, qui s'instruit durant ses maigres loisirs, fait de la politique, est exilé en Angleterre en 1851, revient à Paris en 1870. Il a raconté sa vie dans les « Mémoires de Léonard ».

« Avant de quitter l'hôtel Gerbeau, nos compagnons de route versèrent chacun dix francs entre les mains de mon père ; le voilà trésorier de notre société jusqu'à Paris. Ses fonctions honorifiques consistaient à aller de l'avant sur la route pour faire préparer nos repas, choisir les plats, compter les bouteilles de vin et débattre le prix de la table. Ce choix lui imposait un plus grand devoir encore ; comme la route était suivie par de nombreux émigrants, chaque groupe choisissait un solide marcheur, dont la mission consistait à arriver le premier, le soir, à l'auberge afin de retenir les lits. »

A Paris, il vit dans une chambre « où il y avait six lits et douze locataires ». Il s'agit de ne pas trop dépen-

ser. Le matin, avant de partir, on laissait un morceau de pain « sur une planche qui n'était pas époussetée tous les jours ».

« L'hôtesse venait ramasser tous ces morceaux de pain dans son tablier, et sans savoir celui qui appartenait à Pierre ou à Paul, elle trempait ces 60 ou 80 écuelles dès que l'eau de la grande marmite était chaude.

Le second morceau de pain, on le mettait sous le bras, on le grignotait en allant au chantier, puis on déposait le reste dans un trou de boulin ou ailleurs. On le prenait à neuf heures pour aller dépenser neuf sous au déjeuner, selon qu'il y avait bouillon ou pas. Si ce déjeuner était au complet, on conservait le petit morceau de viande, servi au matin, pour le repas de deux heures, qu'on prenait assis sur le plâtre, ou dans quelque coin du chantier. C'est ce qu'on appelait battre les gravats.

La soupe, le soir, était quelquefois trempée une heure ou deux avant notre arrivée, cela dépendait de la distance qu'on avait à parcourir du chantier à la maison. Si elle était trop froide, si le pain avait bu le bouillon, le retardataire en réclamait, mais il n'y en avait pas toujours, alors il faisait entendre un petit juron. L'hôtesse ne se fâchait pas et trouvait toujours quelques paroles aimables pour nous faire rire. Puis, nous aimions notre bonne Rose, et d'autres conversations s'engageaient ; car, pour rien au monde, on n'eût voulu lui faire de la peine.

A ce moment, il n'entrant ni livres ni journaux dans nos garnis ; on peut dire qu'on mangeait et qu'on dormait sans songer à la culture de l'esprit. »

*Agricol Perdiguier, paysan, menuisier, écrivain et poète, représentant du peuple en 1848, raconte sa vie d'ouvrier dans « Mémoires d'un compagnon ».*

*Que de détails intéressants sur l'apprentissage et le compagnonnage.*

*Voici l'horaire d'un jeune gars de 16 ans.*

« M. D... me donnait la nourriture et le coucher, rien de plus. Il me faisait lever chaque matin, hiver comme été, avant cinq heures, et travailler jusqu'à huit et neuf heures du soir. Les repas, nous les prenions en un instant. Dans le cours de la journée, qu'il fut présent ou non, j'employais mon temps le mieux que je le pouvais ; le dimanche, je mettais de l'ordre dans l'atelier, dans le grenier, où étaient les bouts de bois, et je n'étais guère libre avant dix heures ou midi... »

*Perdiguier changera de patron au bout d'une année, entrera dans un autre atelier et sera bientôt admis dans une société de compagnons.*

« Le règlement portait que chacun devait participer aux frais de la société ; qu'il fallait être poli les uns pour les autres, ne point se tutoyer, ne point se donner de sobriquets ; qu'on devait être respectueux envers la mère, envers le père (aubergistes chez lesquels la société est établie), envers tous les membres de la société, compagnons et affiliés ; qu'on devait être propre, rangé ; que, dans la semaine, il ne fallait pas se présenter chez la mère en manches de chemise, ou avec son tablier, et le dimanche sans être cravaté et sans avoir des guêtres ou des bas aux pieds. »

*Un jour, une montre de compagnon est dérobée dans une chambre. Le voleur, Lansargue, est découvert et l'assemblée des compagnons se réunit pour le juger.*

« Lansargue est introduit au milieu de la salle. Sa cause était perdue. La réprobation générale l'accablait. On lui fait voir la montre retrouvée ; on lui dit des paroles sévères ; on le fait mettre à genoux ; on lui fait demander pardon à Dieu et aux hommes ; on lui fait jurer qu'il ne se vantera jamais d'avoir appartenu, à quelque titre que ce soit, à la Société des compagnons du devoir de liberté. Ensuite, on fait apporter du vin. Les compagnons et les affiliés trinquent ensemble, environ dix par dix, et boivent à l'exécration des fripons, des escrocs, des voleurs. Chaque fois qu'un groupe d'une dizaine d'hommes choquait et vidait un verre de vin, le patient devait avaler un verre d'eau ; et, lorsque son estomac n'en voulait plus, on la lui jetait à la face. Chaque membre de la société but un coup de vin, deux au plus ; mais comme on était nombreux et qu'il n'y avait pas de verres pour tous, il y eut plusieurs trinquements, plusieurs toasts d'une singulière espèce, et Lansargue eut plus d'eau à avaler qu'il n'en aurait désiré. Ensuite, on brisa le verre dans lequel il avait bu.

S'il eût été compagnon, on aurait brisé sa canne et brûlé ses couleurs. Le rouleur le fit relever, le prit par la main, lui fit faire le tour de la salle, le fit passer devant chacun ; et chacun donna au voleur un léger soufflet. On lui fit faire un second tour. Une canne passait de main en main, avançait aussi vite que lui, et chaque homme devait l'en toucher doucement sur le dos. Enfin la porte s'ouvrit, Lansargue put sortir... A ce moment, le rouleur lui toucha le derrière avec le bout de son pied ; justice était faite. »

\* \* \*

*En voilà assez pour donner une idée de la richesse de ce livre qui permettra à chacun, non seulement de se renouveler, de puiser ici et là un texte de dictée ou de lecture fouillée, mais encore tout simplement de se cultiver. Pour le maître aussi, la formation est continue...*

**R. Renaud.**

## Espéranto

Dans notre vie moderne de communications ultrarapides (radio, PTT, aviation, bateaux, chemin de fer, autos), notre univers paraît de plus en plus petit.

Les nombreux contacts avec des personnes de langues différentes imposent au monde le besoin d'une langue commune, langue qui ne remplacera aucun idiome maternel, mais sera la seconde langue pour tous, nécessaire et très facile à apprendre.

Chacun a déjà senti ce besoin, quand dans la rue, au travail, à l'étranger, un personnage s'adresse à lui dans une langue inconnue.

Maintenant partout dans le monde s'organise une grande campagne en faveur de l'espéranto, si simple et si pratique pour toutes les branches d'un contact international.

Ne soyez pas les derniers à apprendre l'espéranto, profitez des cours qui se donneront tous les lundis, dès le 11 octobre à la Maison du peuple, salle 11 et 12.

3 cours à 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 heures.

Prix : Fr. 10.—, étudiants et apprentis : Fr. 5.—.

Renseignements : Mme L. Dovat, chemin des Côtes 6, 1020 Renens (tél. 24 82 65).

# La Telescuola

« Cher professeur, je sais déjà lire, mais il m'est encore difficile d'écrire. Meilleurs souvenirs. Calo Concetta, Casteldaccio (Palerme). »

Telle est la lettre — la première de sa vie — qu'une vieille paysanne adressait récemment à la Telescuola, le réseau italien de télévision éducative, dont le programme *Non è mai troppo tardi* (Il n'est jamais trop tard) est suivi chaque jour par des milliers d'adultes dans les campagnes isolées du Sud. Mais les analphabètes ne sont pas les seuls à bénéficier de l'aide de la télévision éducative : les jeunes, aussi, lui doivent beaucoup.

L'idée de la Telescuola est née en octobre 1958 quand les autorités italiennes mesurèrent les possibilités de la télévision dans le domaine de l'éducation. Son attrait presque inépuisable joint au fait qu'elle a accès partout leur parut faire de la TV le moyen idéal d'atteindre un public très large, divers et parfois réticent.

Les premières émissions datent de 1958, mais elles ne prirent leur forme actuelle qu'à partir de 1961, lorsque fut créé à Rome un centre spécial, la Telescuola, filiale de la Radiotélévision italienne (RAI).

Ce centre se trouve dans un bâtiment de quatre étages, construit tout exprès, qui comprend des bureaux, deux grands studios, des magnétoscopes, un télécinéma, une table de montage, des ateliers, une cinémathèque et des archives photographiques.

## Des cours secondaires pour les jeunes ruraux

Une fois en possession de cet équipement complet, la Telescuola se mit en devoir d'atteindre ses deux objectifs : donner plus d'ampleur au système d'enseignement secondaire italien et supprimer l'analphabétisme.

Organisme indépendant, la Telescuola travaille en liaison avec le Ministère de l'instruction publique. Les cours secondaires suivent le programme d'Etat mais ils sont conçus à l'intention de jeunes vivant dans des régions rurales dépourvues d'établissements secondaires.

Aux termes de la Constitution italienne, la scolarité est obligatoire jusqu'à 14 ans, mais, dans de nombreux petits villages, cette disposition n'est pas respectée faute de locaux. On estime à 3700 le nombre de villages et à 200 000 au total le nombre des enfants qui n'ont pu bénéficier en 1962-1963 des services d'un cours complémentaire. C'est à ces élèves que s'adresse la Telescuola. Jusqu'en 1962, les programmes de l'enseignement secondaire et de l'enseignement technique étaient distincts, puis le Ministère de l'instruction publique les fondit en un seul. La Telescuola, qui avait d'abord dispensé deux enseignements séparés, suivit cette réforme et fut même la première à fournir aux professeurs italiens un modèle des nouveaux programmes.

## Trente-six heures de cours par semaine

Les émissions ont lieu six jours par semaine, de 8 h. 30 à 14 h. 30, et d'octobre à juin ; les matières suivantes sont enseignées : italien, français, anglais, latin, mathématiques, histoire, géographie, sciences naturelles, musique, art, instruction religieuse, travaux pratiques et de gymnastique.

Les cours sont faits par trente professeurs de l'enseignement public qui ont reçu une formation spéciale ; ils bénéficient d'une prime qui s'ajoute à leur traitement.

Environ 23 000 élèves suivent ces émissions ; ils forment de petits groupes qui se réunissent dans des maisons communes, des institutions religieuses, des hôpitaux, et ainsi de suite.

« Nous avons des groupes partout où l'on peut installer un téléviseur », nous dit Maria-Grazia Puglisi, la dynamique directrice de la Telescuola. Mme Puglisi, qui enseignait auparavant la philosophie et l'histoire moderne dans un lycée romain, s'occupe depuis des années de programmes éducatifs pour la radio et la télévision.

« Nos cours sont organisés comme des cours par correspondance, ajoute-t-elle, à ceci près que chaque groupe est pris en main par deux ou trois professeurs spécialisés qui aident les élèves pendant l'émission et s'assurent, après le cours, que celui-ci a été bien compris. »

Ces professeurs doivent également noter chaque mois les progrès accomplis par les élèves, et vérifier les cahiers.

A la fin de l'année scolaire, les élèves peuvent se présenter aux examens des écoles d'Etat, soit pour passer dans la classe supérieure, soit pour obtenir le diplôme de fin d'études. Le pourcentage de réussite est le même que pour les établissements publics.

Mais la Telescuola s'était fixé un autre but : lutter contre l'analphabétisme qui sévit parmi les adultes dans certaines provinces. En 1960, elle lança son programme *Non è mai troppo tardi*, en liaison avec le Ministère de l'instruction publique.

## Pour les adultes, des programmes amusants...

« L'Italie compte encore deux millions d'analphabètes et nous voulons leur venir en aide, dit Mme Puglisi. Comme ce sont des adultes, ils n'aiment pas étudier, mais la télévision est un moyen très attrayant, ce qui facilite les choses. Nous nous efforçons du reste de préparer des programmes amusants. »

Les émissions destinées aux analphabètes ont lieu de 6 h. 30 à 7 h. 30, de novembre à avril. Les élèves forment des groupes ; on leur donne livres et cahiers spéciaux, un crayon, une règle, et un professeur spécialisé les assiste de sa présence.

Trois fois par semaine, un instituteur romain, M. Manzi, enseigne la lecture et l'écriture. Le mardi et le jeudi, il fait un cours de perfectionnement d'écriture et traite le programme des deux années du cours élémentaire de l'enseignement primaire.

D'après Mme Puglisi, ces émissions sont suivies par 50 000 personnes ; et beaucoup d'entre elles écrivent à M. Manzi des lettres qui attestent leurs progrès.

« Ils ont été analphabètes toute leur vie, dit Mme Puglisi ; cela ne les empêche pas d'être très intelligents ; et ils apprennent très vite car cela les intéresse. »

## ... et des examens

Elle ajoute que 80 % des élèves ont subi avec succès les examens organisés par le Ministère de l'instruction publique et ont reçu un diplôme spécial.

Ces dernières années, la Telescuola a inauguré trois programmes supplémentaires : un cours scientifique destiné aux étudiants et intitulé « Au seuil de la science » ; un cours d'orientation professionnelle « Votre avenir », destiné aux adolescents ; et un cours de perfectionnement pour les maîtres sur les nouvelles méthodes.

des pédagogiques en vigueur dans l'enseignement secondaire italien, intitulé « La nouvelle école secondaire ».

Mme Puglisi considère que, malgré son existence encore récente, la Telescuola a déjà contribué à abaisser le taux d'analphabétisme en Italie, et à augmenter le nombre des élèves titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire.

Plusieurs pays — le Brésil et le Pérou entre autres

— ont déjà suivi cet exemple. Et pour permettre aux pays qui ont à résoudre des problèmes semblables de profiter de l'expérience italienne, la Radiotélévision italienne, dont la Telescuola est la filiale, organise chaque année des cours de formation destinés aux étrangers. Pendant l'année 1963-1964, des spécialistes de 34 pays sont ainsi venus à Rome.

Gérald Solomon.

(Informations UNESCO.)

## La réforme en cartes perforées

Pour planifier à long terme l'éducation dans un pays donné, des milliers d'opérations sont nécessaires. Jusqu'à présent, ces calculs demandaient aux experts des mois de travail, selon les méthodes traditionnelles : on peut maintenant les effectuer presque instantanément en introduisant des cartes perforées dans une calculatrice.

C'est ce qu'ont récemment montré deux fonctionnaires de l'Unesco — un statisticien et un économiste — qui, à l'aide d'une calculatrice, étudiaient à Bangkok, au Bureau thaïlandais des statistiques, les structures de l'éducation en vigueur en Asie.

Avec le concours de cinq consultants asiatiques, ils travaillaient dans cette ville au Bureau régional d'éducation de l'Unesco, à la préparation d'un « modèle » destiné à prévoir et à simuler la situation de l'enseignement dans les différentes régions du continent, à quelque niveau et à quelque date que ce soit.

Une fois fournies les données, explique l'un des experts, ce modèle permet aux planificateurs de mettre instantanément en relief les incidences de tout changement quantifiable dans le système d'éducation ou de tout facteur l'affectant directement.

Qu'on décide de rendre l'instruction obligatoire, ou de changer le nombre d'élèves par maître, ou de modifier le niveau de qualification des maîtres, leurs traitements, ou bien encore les besoins en main-d'œuvre d'un pays, ou de réviser le pourcentage du revenu national brut consacré à l'éducation, autant de facteurs susceptibles de modifier les prévisions. D'ordinaire, les conséquences pratiques ne se laissent observer que sur une longue période de temps ; on peut maintenant les prévoir rapidement grâce au modèle.

280 questions correspondant aux éléments les plus importants des systèmes d'éducation en Asie ont été posées sous forme d'équations algébriques et introduites dans la calculatrice. Pour les besoins de l'opération, on avait réparti les pays de cette région en trois catégories, selon qu'ils étaient plus ou moins près d'avoir généralisé l'enseignement primaire.

Les questions se rapportaient à différentes situations à tous les niveaux de l'enseignement pour chaque année jusqu'à 1980. La machine a fourni plus de 15 000 réponses, imprimées au rythme de 600 lignes par minute.

A partir des données de base nécessaires — qui sont elles-mêmes des projections à longue échéance — on peut obtenir des chiffres indiquant ce que sera une certaine organisation de l'enseignement à n'importe quel niveau, à n'importe quelle date, et dans n'importe quel type d'établissement ou de classe.

On peut aussi savoir quels seront les effectifs scolaires aux différents niveaux et à une date quelconque, sous réserve de certaines conditions. Si, par exemple, un pays s'est fixé pour objectif que 100 000 élèves obtiennent leur diplôme en fin d'études secondaires, le modèle peut indiquer aux responsables quels seront les besoins en maîtres, le nombre des élèves devant entrer dans l'enseignement primaire, l'ordre de grandeur des investissements nécessaires pour les constructions scolaires et l'équipement, etc.

En fait, le modèle peut non seulement prédire différentes situations sur la base d'hypothèses données, mais aussi montrer ce qui doit être fait pour modifier ces hypothèses, si besoin est, afin d'arriver à un résultat ou à une situation souhaitée.

Par exemple, un pays peut désirer savoir aujourd'hui quel sera en 1970 le nombre des étudiants inscrits en seconde année de licence de science dans une université déterminée. La réponse, qui sera obtenue en une minute, dépendra des différents facteurs suivants, qui ne sont pas limitatifs :

- le nombre d'enfants nés en 1958 qui étaient encore en vie à six ans, âge auquel ils sont en principe entrés en première année d'enseignement primaire ;
- le pourcentage des enfants de six ans qui sont entrés en première année d'enseignement primaire en 1964 ;
- le pourcentage des enfants qui ont poursuivi leurs études primaires ;
- celui des enfants commençant leurs études secondaires et leur répartition selon les divers types d'enseignement ;
- le pourcentage des enfants poursuivant leurs études secondaires, par année ;
- celui des élèves commençant leurs études supérieures, et leur répartition par disciplines ;
- celui des étudiants continuant à fréquenter l'université jusqu'en 1978.

Dans l'examen de ces questions, les données introduites dans la calculatrice sont elles-mêmes fonction de facteurs tels que le nombre des écoles, l'efficacité du système scolaire, ainsi que des modifications d'ordre démographique ou des exigences d'ordre social, politique et économique.

Jusqu'à maintenant, cette méthode n'a été expérimentée que pour des groupes de pays d'Asie, et les résultats ainsi obtenus feront l'objet d'une discussion lors de la réunion des ministres à Bangkok. Les experts de l'Unesco pensent qu'on pourrait l'utiliser pour l'étude des systèmes d'éducation d'autres pays, ce qui permettrait d'économiser temps, main-d'œuvre et argent.

# Notes de géographie: l'Islande

Pays du froid et du feu, l'Islande est une terre de contrastes. Cette île, l'une des plus septentrionales de l'Europe, située sous le cercle polaire à 350 km du Groenland et à 1000 km des côtes de Norvège, connaît malgré son nom, un climat relativement clément dû à la proximité du Gulf Stream : la température moyenne à Reykjavik est de moins 1°C en janvier. Elle possède des centaines de sources chaudes (la plus célèbre, le « Stori Geysir » — grand geyser — dont le jet atteint près de 70 m de haut, a donné son nom à des phénomènes semblables dans le monde entier) qui assurent non seulement le chauffage des immeubles de la capitale, mais aussi celui de 50 000 m<sup>2</sup> de serres où l'on cultive des bananes, des oranges, des fraises, du raisin... et des fleurs de toutes espèces.

Si en hiver les glaces polaires envahissent les côtes, si les neiges éternelles et les glaciers recouvrent quelque 14 000 km<sup>2</sup>, l'Islande compte aussi de nombreux volcans en activité dont les éruptions (la dernière remonte à 1947-48) sont spectaculaires et souvent dévastatrices, le jet de lave et de cendres entraînant la fonte de la calotte de neige et l'éclatement d'immenses blocs de glace qui s'effondrent dans les vallées, emportant tout sur leur passage : c'est le *jökulhlaup* (l'éclatement des neiges éternelles).

Son relief accidenté — les quatre cinquièmes du territoire islandais compris entre 700 et 850 m d'altitude sont inhabités — fait que la densité de la population est la moins forte d'Europe : 1,5 habitant au kilomètre carré. De ses 180 000 habitants, 30 % travaillent dans l'agriculture, 20 % dans les pêcheries, 30 % dans l'industrie et le commerce, et 9 % dans les transports et les communications. (Ce pays sans chemins de fer, qui est passé directement de l'âge du poney et de la charrette à celui de l'avion, possède aujourd'hui des réseaux routier et aérien très développés.)

Nation moderne et démocratique, qui n'a jamais fait la guerre à d'autres pays, où l'enseignement est obligatoire depuis 1907, mais où il n'y avait plus d'illettrés déjà à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'Islande s'enorgueillit d'une tradition millénaire de liberté et d'indépendance. C'est d'ailleurs à ce goût de la liberté qu'elle doit son existence. L'île, inhabitée jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, fut colonisée à partir de 874 par des Vikings venus principalement de Norvège. Ces derniers, chefs

de clan ou petits propriétaires terriens, avaient quitté leur pays pour échapper au pouvoir du roi Harald le Chevelu qui cherchait à les soumettre.

La vie et les aventures des Islandais des premiers siècles de la colonisation sont relatées dans les sagas dont la composition, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, marque l'âge d'or de la littérature islandaise et constitue l'un des événements littéraires des plus considérables de l'Europe médiévale. Ces œuvres, de même que la vieille poésie nordique et les récits historiques (parmi lesquels le *Landnámaðók* et le fameux *Heimskringla* (histoire des rois de Norvège) de Snorri Sturluson, sont un patrimoine vivant pour tous les Islandais — vivant parce que la langue ayant très peu évolué depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, chaque citoyen est capable de lire ces écrits dans le texte beaucoup plus facilement qu'un Anglais la langue de Shakespeare. Cette tradition littéraire demeure, l'Islande étant aujourd'hui, par rapport au chiffre de sa population, le pays qui produit le plus de livres. Elle a donné au monde de nombreux écrivains et poètes parmi lesquels l'un des plus traduits est le romancier Halldor Kiljan Laxness, Prix Nobel de littérature 1955.

Après 332 années d'indépendance, au cours desquelles le pays avait été converti au christianisme (en l'an 1000), la République islandaise prit fin en 1262 par la conclusion d'un traité d'union avec la couronne de Norvège. En 1380, la Norvège et avec elle l'Islande, fut unie à la couronne danoise. L'Islande perdit peu à peu son indépendance, n'ayant plus, au XIX<sup>e</sup> siècle, qu'une autonomie provinciale. Il s'ensuivit une querelle constitutionnelle, les Islandais soutenant qu'ils avaient accepté la suprématie du roi et non celle du gouvernement danois. Sous la conduite de Jon Sigursson, président de l'Althing, ils obtinrent une première constitution en 1874 ; celle-ci fut amendée en 1903, puis en 1918, enfin, un Acte d'Union reconnaissait à l'Islande la qualité d'Etat souverain uni au Danemark par la couronne. Cette union prit fin le 17 juin 1944 quand la république fut proclamée. L'Islande, entrée à l'ONU en 1946, est devenue membre de l'Unesco le 8 juin 1964.

*Robert Matthias.  
(Informations Unesco)*

## Anthologie: Tous les enfants du monde

Les éditions Jacobo Muchnik, Creazioni Grafiche Internazionali, Via Archimede 139, Roma (Italia) désirent publier une anthologie mondiale de contes et de dessins d'enfants, chaque pays étant représenté par un ou plusieurs contes.

**Les conditions de participation** sont les suivantes :

- Peuvent y participer des enfants de moins de 12 ans.
- Les contes devront avoir entre 3 et 8 pages standards dactylographiées de 324 mots environ.
- Chacun de ces contes devra être accompagné d'une illustration, de préférence en couleurs, dessinée par des enfants également âgés de moins de 12 ans.
- Les dessins devront illustrer le conte correspondant et le format ne doit pas dépasser 40 × 60 cm.

- Chaque original devra être accompagné du nom, de l'adresse, de l'âge et de la photographie de son auteur.
- Les organismes qui envoient les originaux se portent garants à l'égard de l'éditeur de toute revendication relative aux droits d'auteur afférents à ceux-ci. Il n'est pas nécessaire que les textes ou illustrations soient inédits.
- Les originaux doivent être envoyés jusqu'au 27 novembre 1965 au plus tard à l'adresse suivante : Commission nationale suisse pour l'Unesco  
3003 Berne.
- L'intérêt du projet réside dans la spontanéité de l'enfant, telle qu'elle se reflète dans le conte et dans les illustrations, de telle sorte que seuls les originaux non corrigés seront acceptés.

*Commission nationale suisse pour l'Unesco.*

# Peut-on faire de l'éducation cinématographique à l'école primaire

Nul n'ignore le rôle prépondérant de l'image dans l'enseignement. Elle remplit sa mission d'une façon plus efficace que la parole. Mais, si elle présente d'inévitables avantages, elle n'est pas pour autant sans danger.

La pédagogie moderne ne peut ignorer que la jeune génération a une fâcheuse tendance à la superficialité. L'enfant est soumis à un vaste programme d'impressions, trop vaste, et il les assimile mal. Il vit dans un monde de slogans qui ne lui permet pas d'aiguiser son sens critique.

Que peut faire l'école primaire ?

Premièrement, elle peut apprendre aux enfants à regarder. Cela semble paradoxal, mais il est bien connu que les enfants subissent passivement les images, et à fortiori un film. Il faut obtenir d'eux une concentration intellectuelle, une véritable activité cérébrale.

Deuxièmement, il faut les orienter.

Le cinéma à l'école primaire, ce n'est pas projeter occasionnellement avant les vacances tel ou tel film plus ou moins valable ; le cinéma n'est pas obligatoirement une récompense. S'il est pris dans ce sens, et cela est malheureusement assez fréquent chez nous, il n'a aucune valeur didactique.

L'institutrice ou l'instituteur doivent avoir vu au préalable le film qu'ils vont projeter à leurs élèves. Ils vont ainsi pouvoir préparer les enfants d'une manière efficace.

Cette préparation est différente selon les aspects du film et les matières d'enseignement auxquelles il peut se rattacher. On attirera l'attention des enfants sur les points essentiels afin qu'ils puissent suivre facilement l'histoire ; très souvent les jeunes élèves sont déroutés par le rythme rapide du récit filmé. On doit donc leur éviter toute confusion. Certains enfants sont très impressionnables ; il faudra donc les avertir si l'histoire présente des scènes émouvantes ou pouvant provoquer la peur (par exemple, dans « Bim, le petit âne », on fera bien de tranquilliser les jeunes écoliers avant le film,

à propos de la scène où le méchant caïd fait mine de couper les oreilles au petit âne).

La projection elle-même est un véritable enrichissement pour l'éducateur : il étudiera les réactions des enfants et pénétrera subtilement leur psychisme, car ils ont des réactions spontanées qu'ils ne livreront pas dans d'autres occasions.

Après la projection, immédiatement ou un peu plus tard, il faut organiser un débat. Chez les petits, la conversation s'anime d'elle-même, spontanément ; ils livrent en vrac leurs impressions. L'institutrice essayera d'y mettre de l'ordre, profitera de corriger le langage et posera quelques questions, mais sans contrainte, visant à la formation intellectuelle et morale de l'enfant.

En avançant en âge, les enfants perdent leur spontanéité. Jusqu'à neuf ans, ils ne contrôlent pas leurs impressions, ils se livrent. Puis ils établissent peu à peu un contrôle d'eux-mêmes et apprennent à ne pas livrer tout ce qu'ils ressentent. Le travail de l'éducateur devient plus délicat. L'enfant plus grand est capable de raisonner et de pénétrer l'abstraction. Le débat prend dès lors une grande valeur, il contribue largement à la formation sociale. L'instituteur doit diriger le débat, mais ce sont les enfants qui émettent les idées.

Une leçon traditionnelle peut donc être remplacée par la projection d'un film (mais pas n'importe lequel...). Si l'éducateur s'y est bien préparé, les enfants en tireront un profit indéniable et les parents seront mal intentionnés s'ils affirment que leurs enfants ne vont pas à l'école pour voir du cinéma. Mais, il faut bien insister sur ce point, aucun film ne doit être projeté au hasard ; en aucun cas il doit faire office de bouche-trous. Cela implique donc de la part du maître un travail personnel non négligeable. S'il est conscient, il prendra un grand plaisir de contribuer ainsi à la formation générale et à l'enrichissement personnel des jeunes qui lui sont confiés.

*Feuille d'Avis des Montagnes, Le Locle.*

## bibliographie

**La formation du personnel enseignant**, par Joseph Majault. Collection « L'Education en Europe », Conseil de la coopération culturelle, 1965. 260 pages. Prix : 6 francs français ou sa contre-valeur en monnaie suisse. En vente à la Librairie Payot, 6, rue Grenus, Genève.

Dans la collection « L'Education en Europe » du Conseil de la coopération culturelle vient d'être publiée une étude comparative sur la formation du personnel enseignant. Son auteur, M. Joseph Majault, directeur adjoint de l'Institut pédagogique national (France), a déjà publié dans la même collection, en collaboration avec M. Jean Thomas, une étude sur les tendances actuelles et problèmes communs dans l'enseignement primaire et secondaire en Europe.

La prolongation de la scolarité, le développement des enseignements techniques et professionnels, l'extension de l'enseignement secondaire, la différenciation

des programmes et la diversité des options ont modifié les structures de l'enseignement et ont commandé la mise en place de mesures et de conditions nouvelles pour la formation du personnel enseignant.

L'étude comparative de M. Majault, établie en collaboration avec les pays membres du Conseil de la coopération culturelle, traite du recrutement, de la formation et du perfectionnement des maîtres de l'enseignement primaire, secondaire, technique et professionnel en Europe.

Une certaine harmonisation du vocabulaire technique utilisé facilite la lecture de l'ouvrage. Des diagrammes complétant les descriptions, rendent plus aisées les comparaisons.

Dans ses conclusions, l'auteur dégage à travers la variété et la complexité des modes et méthodes de formation des maîtres en Europe, des tendances et des perspectives communes.

# Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse

Six nouvelles brochures OSL et quatre réimpressions viennent de sortir de presse. Il s'agit d'histoires captivantes qui feront certainement la joie de tous les enfants. Les brochures OSL sont en vente auprès des dépôts scolaires OSL et du secrétariat de l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (Seefeldstrasse 8, 8088 Zurich, case postale 8022), dans les librairies et dans les kiosques au prix de 70 ct. l'exemplaire.

## Nouveautés

No 896 **En battant la semelle**, par Emmanuel Buenzod. Série : Littéraire. Age : à partir de 12 ans.

Flâner au pays des songes est un passe-temps délicieux, à condition qu'il ne se prolonge pas au-delà de la mesure. Explorer la réalité est une occupation infiniment plus profitable : car elle enrichit le cœur et forme le jugement. Tu te persuaderas de cela, écolier passionné de lecture, si tu abordes l'histoire du petit cordonnier qui visita deux mondes — l'imaginaire et le réel — avant de retrouver son échoppe. Avec le plaisir de se souvenir et de conter ce que lui dictait sa mémoire, il y retrouva la paix du cœur.

Sur le petit tabouret près de lui, assieds-toi en silence pour écouter le récit de ses beaux voyages.

No 897 **Voyage au toit du monde**, par Ry de la Torche. Série : Voyages et aventures. Age : à partir de 10 ans.

Grande fête à Karachi : 20 aérostats participent à la course Gordon Bennett. Parmi la foule, des jeunes se faufilent vers les nacelles. Survoler les sommets de l'Himalaya ! Ils en jubilent, fous de joie, quoique ce vol présente bien des risques : orages, éclairs, foudre, désastre ! Ils en ont la chair de poule.

Mais renoncer à ce voyage merveilleux, à la chance d'y avoir été invités, jamais ! A guerre va !

No 898 **Marjolaine cherche sa maman**, par Ghislaine Vautier. Série : Pour les petits. Age : à partir de 7 ans.

Marjolaine est bien petite. Au cours d'un déménagement, elle perd sa maman. Quoique courageuse, elle a besoin d'aide pour la retrouver. Dans un pré, elle rencontre un ami, un drôle de caniche blanc. Ensemble, ils auront un long chemin à parcourir et beaucoup d'aventures à vivre. Des aventures fantastiques, car... Mais, en fait, qui est Marjolaine ?

No 899 **La puissance de l'atome**, par Meichle, Rostan, Meylan. Série : Sciences naturelles. Age : à partir de 13 ans.

La force atomique, qu'est-ce donc au juste ? Comment l'énergie nucléaire peut-elle être libérée ? Qu'est-ce qu'un réacteur ? Depuis 1945, ces questions se posent d'une façon toujours plus pressante. Cette brochure s'efforce d'y répondre le plus clairement possible. Elle ouvre aux élèves des classes supérieures des horizons intéressants sur le monde de l'atome. Cette brochure traite de la construction d'usines et de réacteurs atomiques, de la désintégration de l'atome, souligne en un mot l'importance de cette nouvelle source

d'énergie en vue d'une utilisation pacifique. Elle rendra aussi de grands services au maître en stimulant particulièrement les élèves intéressés par la technique.

No 900 **Le Général Guisan**, de Wartenweiler, Briod. Série : Biographies. Age : à partir de 12 ans.

Quel roman d'aventures nous a jamais présenté un héros à la fois aussi simple et aussi grand, aussi pacifique et à ce point soldat ? Cet enfant du Pays-de-Vaud, qui aime la campagne, les chevaux, et tout autant l'étude, ne se doute pas qu'un jour son peuple unanime l'appellerait aux plus hautes fonctions, dans les temps les plus menacés que notre histoire ait connus. Le secret de cette carrière exceptionnelle ? Un « caractère », un coup d'œil infaillible sur les êtres et les circonstances, un don de soi total au service du pays, — un seul mot d'ordre : Fidélité.

No 901 **Au Zoo**, par Hans Fischer. Série : Album à colorier. Age : à partir de 6 ans.

Quelle joie d'aller au zoo ! Quel plaisir de colorier les animaux rencontrés au hasard de la promenade ! Observe bien les couleurs ; soigne tes dessins et tu auras plaisir à feuilleter ce beau cahier.

## Réimpressions

No 665 **Histoire d'un ours comme ça**, par A. Milne ; 2e édition. Série : Pour les petits. Age : à partir de 7 ans.

Le gourmand petit ours Winnie-le-Pouh et son ami Christophe, un petit garçon, imaginent une ruse pour tromper les abeilles et voler leur miel. Y arriveront-ils ?

No 571 **Le belle Nivernaise**, par A. Daudet ; 2e édition. Série : Littéraire. Age : à partir de 12 ans.

Qu'adviendra-t-il de cet enfant abandonné dans une grande ville des bords de la Seine ? Comment parviendra-t-il à transformer un homme ? Voulez-vous connaître les aventures de la Nivernaise ? Lisez ce récit si touchant de Daudet.

No 738 **Tommy et les cambrioleurs**, par I. Sury ; 2e édition. Série : Littéraire. Age : à partir de 12 ans.

Pendant la course d'école, Tommy est hanté par l'idée de découvrir la piste des cambrioleurs qui ont pillé, la veille, une bijouterie. Finalement, c'est son ami André qui permet à la police de les arrêter et de récupérer le butin. Pourquoi André et non Tommy ? Et pourquoi Tommy rentre-t-il en boitant, la tête basse, de sa course d'école ?

No 739 **Le secret de maître Cornille**, par A. Daudet ; 2e édition. Série : Pour les petits. Age : à partir de 7 ans.

Prenez vos plus beaux crayons de couleur... Coloriez page après page et vous connaîtrez, en plus de la joie du dessinateur, la joie de connaître le secret de maître Cornille, conté par Alphonse Daudet, tel qu'il l'a entendu de Francet Mamai, ce vieux joueur de fifre de la Provence.

# L'école de Villars et l'aide aux cannes blanches

A l'école de Villars-sur-Ollon, dans la classe des grands, les enfants font des affiches.

La tête penchée sur leurs feuilles de projet, ils cherchent fébrilement l'idée d'où sortira la phrase-clé, qui saura vous émouvoir.

Chacun essaye de dissimuler au mieux son travail à son voisin, parce que ces affiches placarderont Villars

pour annoncer la sortie d'un disque en faveur de la bibliothèque sonore pour le bien des aveugles, et qu'il y aura un concours ; des estivants jugeront, et les trois meilleurs auront comme prix un disque.

Merci à leur maître de si bien savoir ouvrir leurs cœurs à la charité.

**Notre couverture****ÉLECTION DU ROI DES OISEAUX**

lithographie en couleurs d'Helen Kasser.

L'artiste Helen Kasser, qui habite Herrliberg (ZH), est bien connue du corps enseignant de Suisse allemande par les nombreux livres d'images qu'elle a publiés sous l'égide des éditions Artemis, en particulier *Le vilain petit canard — Le Chat qui s'en va tout seul — Animaux des champs et des bois*.

Elève de l'Ecole des arts appliqués de Zurich, Helen Kasser compléta sa formation de graphiste par plusieurs séjours à Paris et en France méridionale. Elle se tourna ensuite vers la peinture, et se fit connaître par des expositions fort remarquées en Suisse et à l'étranger.

Helen Kasser affectionne particulièrement le monde animal. Son imagination s'inspire du royaume des

fables et des contes, qu'elle illustre avec une sensibilité charmante, d'une manière très personnelle qui va droit au cœur de l'enfant.

L'œuvre quadrichrome reproduite en page de couverture évoque un épisode du conte de Grimm, le « Roi-telet » (Der Zaunkönig) : quand les oiseaux voulaient choisir un roi. La scène, avec les oiseaux excités par leur choix, est fort habilement composée. Elle ravira les petits et les grands élèves pourront être rendus sensibles au rythme de la composition. L'image éclairera la classe par l'éclat joyeux de ses couleurs.

La Commission artistique du SLV est heureuse de pouvoir offrir cette œuvre au corps enseignant helvétique. Les intéressés sont invités à passer commande sans tarder au moyen du bulletin ci-dessous, qui paraît simultanément dans la « Schweizerische Lehrerzeitung », l'*« Ecole bernoise »* et l'*« Educateur »*.

— à découper —

Adresse : Secrétariat du « Schweizerischer Lehrer-verein », Ringstr. 54, Postfach 8057, Zurich.

E. Z.  
B. V.

Ne rien écrire ici s.v.p.

**Commande**

Le/la soussigné/e commande la lithographie d'Helen Kasser, artiste peintre à Herrliberg (ZH)

**Election du roi des oiseaux**

Nom du collège où l'œuvre sera exposée :

Localité :

Nom :

Profession :

Adresse :

Prix pour les membres de la SPR : Fr. 30.— ; pour les non-membres : Fr. 35.—, plus Fr. 1.— pour frais d'expédition.

Canton :

Membre de la SPR : oui/non

Prénom :

Lieu et date :

Signature :

# Konstruvit

ne sèche pas dans son tube



Tube muni de la fermeture spéciale tenant lieu à la fois de spatule et de dispositif pour suspendre

**la colle  
pour chacun**

Tubes à frs 1.25 et 2.25, en vente partout

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



## CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Epalinges, téléphone (021) 32 64 02.

Pour FRIBOURG/NEUCHÂTEL/JURA BEROIS : W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle.

**LA MAISON SPÉCIALISÉE  
TOUTE L'ANNÉE AU SERVICE DU SPORT**



## Aberegg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

## CLICHÉS

Duplicata - Galvanos - Stéréos - Photolithos

# Leur-Leurs

Fiche de récupération.

# Ses - Ces

I. *Leur*, adjectif possessif, accompagne un nom, dont il prend le nom-bre. Il suppose plusieurs possesseurs.  
Ex : Voici nos voisins ; leur maison est neuve, mais leurs habits sont fripés !

Exercices.

I. Mets ce texte au pluriel : (Les chattes...)  
La chatte soigne son petit. Elle lisse son pelage. Elle observe ses allées et venues. Elle admire peut-être son joli petit nez rose, sa douce fourrure, ses mignonnes oreilles veloutées.

2. Remplace les traits par l'adjectif possessif convenable (son, sa, ses, leur, leurs).  
Le printemps nous apporte déjà ... sourire. Cependant, les sentiers n'ont pas encore perdu ... boue, ni les champs retrouvé .... fleurs. Mes hortensias, sous .... abri de branchages, montrent bien quelques-uns de .... vertis bourgeons, mais le gel n'a pas dit .... dernier mot. Le laboureur sort .... charrue, les tracteurs font entendre .... pétardes et, dans le champ frais retourné, les mouettes affamées s'exercent au rase-mottes pour trouver .... pitance.

3. Complète ces phrases :  
Voici des nivéoles ; leurs clochettes blanches ....  
Voici des perce-neige ; leur jolie teinte ....  
Voici des mésanges ; leur ....  
Voici des .... ; leur ....  
Voici .... ; leurs ....

II. *Leur*, pronom personnel, accompagne un verbe. Il remplace quelqu'un ou quelque chose. Il est *invariable*. Au singulier : lui. Ex : Je reçois deux cahiers neufs et je leur mets des fourres propres (leur = à eux). Le pronom *leur* n'influence pas le verbe, *il n'est pas sujet*.  
Ex : A nos poupees, nous leur mettons des vieilles nippes.

Exercices :

4. Constate, en conjuguant au présent, puis au futur, que le pronom *leur* ne modifie pas l'accord du verbe :  
Voici des camarades ; je leur offre des sièges et je leur dis de s'asseoir.

5. Pour maintenir ses fleurs fraîches, le jardinier leur donne à boire régulièrement. Pour maintenir nos fleurs fraîches, donnons-leur à boire régulièrement.

Leçon :  
SES : adjectif possessif, 3<sup>e</sup> personne, un possesseur.  
Au singulier : *son* ou *sa*.

CES : adjectif démonstratif. Au singulier : *ce* ou *cet*, *cette*.

## EXERCICES

1. Remplace les traits par : *ses* — *ces* :  
Mon oncle Louis a labouré — champs. La fermière appelle — poules et — poussins. Nous ne devons pas traverser — jardins et — vergers. — pommes et — poires sont mûres. Le jardinier a déjà greffé — rosiers et — pruniers. Il a cueilli les fleurs de — parterres et les fruits de — espaliers. L'agriculteur conduit — bœufs au labourage. — prairies sont très humides. Voici un beau domaine : n'admirez-vous pas — arbres si bien traités ?

2. Remplace *ces* par *ce* ou *cet* ; remplace *ses* par *son* ou *sa*, pour tout l'exercice 1.

3. Ecris cette phrase à l'imparfait, au passé composé, au futur simple, 3<sup>e</sup> personne du singulier et du pluriel :  
Pendant ces chaudes journées, je ne mets que mes sandales, je porte mes habits d'été, je laisse brunir mes mollets.

4. Mets cette phrase au pluriel : « *Ce* jardinier greffe *ses* rosiers. » Quelle remarque peux-tu faire au sujet de *Ce* ? Au sujet de *ses* ? Dans quel cas *ses* est-il remplacé par *leur* ?  
Mets cette phrase au pluriel : « Le chauffeur a fermé son garage. » Que devient *son* ? Dans quel cas *son* est-il remplacé par *leur* ?

5. Etablis le tableau des adjetifs possessifs en deux colonnes :  
*Un possesseur* :  
mon, ma, mes,  
notre, nos,  
etc.

6. Mets au pluriel en soulignant d'*un trait* les adj. possessifs et de *deux traits* les adj. démonstratifs.  
Cette dame achète ce beau raisin ; elle a oublié son panier ; le marchand lui prête ce filet. Cet élève est négligent ; son cahier sale, sa boîte en désordre le prouvent. Regarde cette fillette : elle a mis sa chaussure neuve, mais son bas tombe. Je trouve ce livre intéressant ; sa couverture illustre son premier chapitre.

7. Fais entrer dans une phrase chacune des expressions suivantes :  
ses bras — ces bras — ses jambes — ces jambes — ses habits — ces habits — ses grands yeux — ces grands yeux.

LE  
DÉPARTEMENT  
SOCIAL  
ROMAND  
des  
Unions chrétiennes  
de Jeunes gens  
et des Sociétés  
de la Croix-Bleue  
recommande  
ses restaurants à



#### LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22  
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

**LE LOCLE** Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13  
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

#### GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17  
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47  
Hôtel-Restaurants de l'Ancre, r. de Lausanne 34

**MONTREUX** Restaurant « Le Griffon »  
Avenue des Planches 22

#### NEUCHATEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

**COLOMBIER** Restaurant DSR, rue de la Gare 1

**MORGES** Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

#### MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

**SIERRE** Restaurant DSR, place de la Gare

**RENENS** Restaurant DSR, place de la Gare 7



Société vaudoise  
et romande  
de Secours mutuels  
COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTEZZAZ 16, 1000 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

école  
pédagogique  
privée

## Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27

Pontaise 15, Lausanne

- Formation de gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées

- Préparation au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

# Papeterie St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

6 Bibliothèque  
Nationale Suisse  
2000 BERN

J.A.  
Montreux 1

Vient de paraître : aux Editions Fätsch Frères S. A.  
Lausanne

## AU DIAPASON

recueil de 100 chœurs mixtes « a capella »  
publié en collaboration avec la Société Cantonale des Chanteurs Vaudois



## LAVANCHY SA

Transports  
et voyages internationaux

LAUSANNE VEVEY MORGES

## Maillard Coiffure

(Intérieur de la Gare de Cornavin)  
GENÈVE

HAUTE COIFFURE FRANÇAISE  
et Coiffure Création Paris  
DAMES - MESSIEURS

Soins biosthétiques  
Ouvert sans interruption  
Tél. 31 75 20

